

La prévention des addictions... dès la maternelle

Priscilla Joubert,
cheffe du service prévention pistes,
Marion Fal,
coordinatrice du service prévention-formation,
association Apléat-Acep,
Myriam Raux,
responsable du département prévention, promotion
de la santé et éducation thérapeutique,
agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire.

L'ESSENTIEL

► **Le service prévention de l'association Apléat-Acep intervient dans le champ des addictions en milieu scolaire, en accompagnant la mise en place de programmes de développement des compétences psychosociales. Ces programmes sont proposés avec le soutien de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire dès la maternelle dans des établissements du Loiret et du Cher. Ils rythment le cursus scolaire des enfants et des adolescents, afin de renforcer leur capacité de protection face aux addictions.**

Les politiques de prévention et de promotion de la santé en lien avec l'alcool sont toujours nécessaires : en 2024, en France, environ sept adolescents (de 16 ans) sur dix l'ont expérimenté et 40 % d'entre eux en ont consommé dans le mois [1]. La littérature scientifique démontre que certains programmes de prévention peuvent être efficaces pour limiter les consommations, en particulier ceux axés sur le développement des compétences psychosociales (CPS) [2] – par exemple : renforcer sa maîtrise de soi, sa gestion des émotions, développer des relations constructives, etc. Accroître les CPS d'un individu, comme peuvent le faire les programmes *Life Skills Training*¹, *Unplugged*² [3 ; 4] et *Good Behavior Game*³ [5], est un facteur protecteur majeur contre les addictions, et favoriser l'adoption de modes de vie sains, dès le plus jeune âge.

C'est pourquoi ce type d'interventions est déployé dans des établissements scolaires du Cher et du Loiret, fidèlement aux programmes initiaux, comme y invitent les recommandations internationales. Cet essai repose sur une stratégie d'offre de programmes CPS tout au long du continuum des âges et qui sont adaptés à chaque cycle scolaire, per-

mettant ainsi d'amplifier les effets attendus. Pour schématiser, il s'agit de travailler « ce muscle » des CPS dès la maternelle, puis de l'entretenir progressivement au fil du parcours scolaire, en accompagnant ainsi l'évolution des enfants et des adolescents. C'est le sens d'un programme comme Tina et Toni⁴, pour les 4-6 ans, qui permet d'initier très tôt le développement des compétences psychosociales (CPS), au moment où elles se construisent le plus efficacement chez l'enfant.

Des programmes qui demandent du temps

Des diagnostics ont été menés en région Centre-Val de Loire, en copilotage avec l'Éducation nationale, pour préparer la diffusion de cette stratégie sur l'ensemble des territoires. Les résultats sont à la fois rassurants et prometteurs : les professionnels du milieu scolaire, qu'ils appartiennent ou non à l'Éducation nationale, se montrent largement convaincus de l'intérêt des CPS. Un consensus clair se dégage quant à la légitimité de leurs propres structures pour développer ces compétences, et de nombreux professionnels intègrent déjà les CPS dans leurs pratiques quotidiennes (45 % des répondants à l'enquête).

L'adhésion du personnel éducatif est donc essentielle pour l'implantation du programme et sa pérennité (*voir tableaux*). Il est donc essentiel de poursuivre le travail avec les partenaires de l'institution scolaire. L'implantation des dispositifs est parfois considérée peu souple et elle rend le calendrier complexe : il faut intégrer en moyenne de 8 à 14 séances d'un programme CPS probant, ce qui est plus lourd que pour des interventions ponctuelles,

mais qui seront moins efficaces, voire non efficaces. Pour convaincre les partenaires, il peut être utile de rappeler que les programmes proposés ne servent pas uniquement à la prévention des addictions : ils ont aussi des effets sur le climat de classe, la baisse de la fatigue des élèves et des enseignants, l'amélioration des apprentissages et une progression de la réussite scolaire. Autant d'effets qui sont visibles à court terme. De plus, un cercle vertueux se met en place : lorsque l'établissement dispense un programme de CPS adapté à chaque niveau de classe, il maximise les effets escomptés auprès des jeunes, ce qui renforce d'autant plus la motivation à le pérenniser. Par ailleurs, pour que les personnels scolaires intègrent les CPS dans leur pratique professionnelle et s'investissent dans ces programmes, une formation par l'Apléat-Acep leur est proposée afin d'acquiescer les postures et les gestes professionnels nécessaires, grâce à une coanimation de ces programmes pendant les premières années. Elle leur permet de devenir autonomes et elle contribue ainsi à un déploiement qualitatif dans la durée, ainsi qu'à une diffusion à plus grande échelle, puisque ces personnels essaient à leur tour un apprentissage auprès de leurs pairs.

Le déploiement de ces programmes nécessite toutefois une vigilance concernant le temps nécessaire et le coût que cela représente, d'autant plus dans un contexte budgétaire contraint. Par ailleurs, il ne s'agit pas de remettre en cause les autres interventions en prévention et promotion de la santé existant en dehors de ce cadre, mais plutôt de tendre vers une professionnalisation des acteurs et

Les programmes de prévention déployés par l'Apléat-Acep

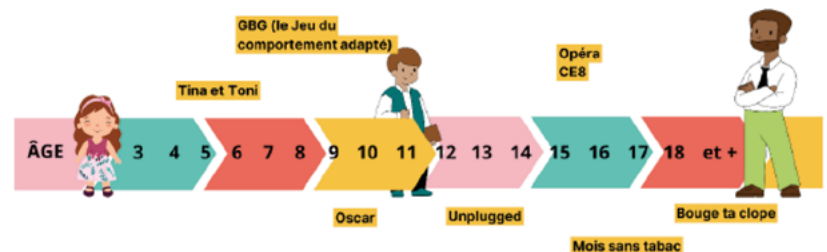


Tableau 1 – État des lieux du déploiement des programmes CPS dans le Loiret, pour l'année scolaire 2024-2025 par l'Apléat-Acep

Programmes	Nombre d'établissements	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves/public cible	Tranches d'âges des élèves
Tina et Toni	14	27	581	De 4 à 6 ans
GBG	2	18	411	De 6 à 11 ans
Oscar	12	22	520	De 9 à 10 ans
Unplugged	8	33	821	De 11 à 15 ans
Opéra	1	0	688	Plus de 16 ans
CE8	4	3	150	Plus de 18 ans
Bouge ta clope	2 ESAT	2	105	Plus de 18 ans

Tableau 2 – État des lieux du déploiement des programmes CPS dans le Cher, pour l'année scolaire 2024-2025 par l'Apléat-Acep

Programmes	Nombre d'établissements	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves	Tranches d'âges des élèves
Tina et Toni	6	12	214	De 4 à 6 ans
Oscar	2	3	75	De 9 à 10 ans
Unplugged	8	19	612	De 11 à 15 ans
CE8	3	4	60	De 16 ans à plus

Source : Apléat-Acep.

d'améliorer le recours à des outils probants. Du point de vue des acteurs de terrain, représentés notamment par l'Apléat-Acep, la fragilité des financements non pérennes peut être un frein qui fait peser un risque sur les ressources humaines à mobiliser et qui peut avoir des impacts sur la qualité du déploiement ; et au-delà, engendrer une perte de confiance parmi les partenaires engagés, pouvant se traduire par une baisse des demandes d'intervention, qui entraînera à son tour une baisse des possibilités de financements. Il convient de souligner l'appui de la Direction générale de la santé et de l'Assurance maladie, notamment via la mobilisation du Fonds de lutte contre les addictions. Depuis 2018, initialement centré sur le tabac, puis élargi à l'ensemble des addictions, ce fonds a permis d'accompagner 112 projets en région Centre-Val de Loire

pour tous types d'actions, y compris celles sans substance (écrans, jeux d'argent, etc.).

Accompagner la montée en compétences des acteurs

Dans les prochaines années, plusieurs axes stratégiques apparaissent essentiels pour renforcer la prévention de l'alcool et poursuivre le développement des CPS. L'instruction ministérielle du 19 août 2022 fixe une ambition forte : celle qu'à l'horizon 2037, une première génération puisse grandir dans un environnement continu de soutien au développement des compétences psychosociales. Elle apporte un nouvel élan en soulignant l'importance d'agir dès le plus jeune âge et en mettant plus que jamais en avant l'enjeu de la généralisation. Il s'agit donc de poursuivre la formation et la montée en compétence des professionnels,

afin qu'ils partagent un socle commun de connaissances et de pratiques autour des CPS. Plus les acteurs seront nombreux, outillés et sensibilisés, plus les interventions seront déployées de manière cohérente et efficace. ■

1. En français, formation aux compétences psychosociales (NDLR).
2. En français, débranché (NDLR).
3. En français, le jeu du comportement adapté (NDLR).
4. En ligne : <https://tinatoni.ch/>



Cet article est sous licence internationale *Creative Commons Attribution 4.0*, qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale. L'illustration de cet article est protégée par le droit d'auteur et ne peut être réutilisée sans autorisation préalable.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Douchet M.-A. *La Consommation d'alcool et ses conséquences en France en 2024*. [Note de bilan] Paris : OFDT, 2025 : 12 p. En ligne : <https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2025-11/note-bilan-alcool-2024.pdf>
- [2] Lamboy B., Arwidson P., du Roscoät E., Fréry N., Lecrique J.-M., Shankland R., et al. *Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques*. Saint-Maurice : Santé publique France, 2022 : 132 p., p. 73. En ligne : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/depression-et-anxiete/documents/>

- rapport-synthese/les-competences-psychosociales-etat-des-connaissances-scientifiques-et-theoriques
- [3] Lecrique J.-M. *Résultat de l'évaluation du programme Unplugged dans le Loiret (Orléans) évalué en 2016-2017 par Santé publique France*. Saint-Maurice : Santé publique France, coll. Études & Enquêtes, mai 2019 : 169 p. En ligne : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/documents/enquetes-etudes/resultats-de-l-evaluation-du-programme-unplugged-dans-le-loiret-projet-de-l-association-pour-l-ecoute-et-l-accueil-en-addictologie-et-toxicoman>

- [4] Akarkoub S., Arwidson P., Gervès-Pinquier C., Lecrique J.-M., Primel R. *Estimation du retour sur investissement du programme Unplugged dans le contexte français*. Santé publique France, 24 juillet 2025. En ligne : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/centre-val-de-loire/documents/enquetes-etudes/2025/estimation-du-retour-sur-investissement-du-programme-unplugged-dans-le-contexte-francais>
- [5] Reynaud-Maurupt C. Comment le *Good Behavior Game*, programme fondé sur les preuves, a fait son chemin en France. *La Santé en action*, 2025, n° 470 : p. 26-28.